

# MONTESQUIEU-AVANTÈS

09200 SAINT-GIRONS



Tél : 05 61 66 30 58

Email : [montesquieumairie1@gmail.com](mailto:montesquieumairie1@gmail.com)

## CONSEIL MUNICIPAL DU 29 AOUT 2025

NOM	PRENOM	Présent	Absent	Signature
BONZOM	Laurent	x		
BORDES	Didier	x		
COUZINET	Guillaume	x		
DELORT	Yves	x		
DENIS	Alice	x		
ESTAQUE	Julien	x		
FERT	Jocelyne	x		
JONIS	Valérie	x		
MARTINEZ	Éric		X	Procuration Laurent BONZOM
MARTY	Christelle	x		
VERGE	Francis	x		

## Approbation du CR précédent

Le précédent compte rendu du 10 juin 2025 a été adressé avec la convocation. Laurent BONZOM était secrétaire.

### Les conseillers municipaux se prononcent :

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

## Délibérations

### Subvention exceptionnelle en faveur des communes sinistrées de l'Aude suite aux incendies

L'incendie d'une intensité exceptionnelle s'étant déclaré le mardi 5 août à Ribaute a ravagé le massif des Corbières, parcourant près de 17 000 hectares, impactant gravement quinze communes audoises et provoquant une catastrophe humaine, sociale, environnementale et économique.

Face à ce drame, l'Association des Maires de l'Aude a souhaité, avec le soutien de l'Association des Maires de France, mettre en place un fonds de solidarité dédié aux communes sinistrées pour recueillir les dons des collectivités territoriales, des entreprises et des citoyens.

*Arrivée de Julien Estaque à 21h13.*

Les conseillers municipaux se prononcent pour faire un don de 500€ à Association des Maires de l'Aude :

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

### Nouvelle Charte du PNR et extension du périmètre

La version finale de la nouvelle Charte 2025-2040 du PNR a été votée par le Comité syndical le 16 juillet 2025. A partir du 1er août et jusqu'à la fin novembre, les 164 communes (celles actuellement dans le PNR ainsi que les 26 nouvelles du périmètre d'extension), 5 intercommunalités et le Département sont amenés à délibérer pour approuver la Charte et intégrer le périmètre classé du PNR.

Madame le Maire signale que l'absence de délibération dans le délai de 4 mois signifie le refus d'approbation de la Charte et la non-intégration au PNR pour la période courant jusqu'en 2040.

### Les conseillers municipaux, après en avoir délibéré, se prononcent :

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

### Achat de la propriété d'Emile SOUQUET

Deux estimations de la maison de Crabé ont été faites : 35 000€ par l'agence SP IMMO et 50 000€ par l'agence SWEVEN IMMOBILIER.

Une proposition pour faire l'acquisition de ce bien à 40 000€ a été envoyée à la tutrice le 25 juillet. Nous sommes maintenant dans l'attente de l'accord du juge des tutelles qui doit approuver la vente. Une délibération de principe peut être prise.

### Les conseillers municipaux, après en avoir délibéré, se prononcent :

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

Et autorisent Mme le Maire à faire toutes les diligences nécessaires pour aboutir à l'acquisition de la totalité du bien soit les parcelles n° B0134, B1154, C0627, C0758, C0760, C0761, C0762 et C0987 pour un prix de 40 000€.

## Décision Modificative n°2

Madame le Maire explique que l'achat de la propriété de M. Emile SOUQUET n'a pas été prévu dans le budget et qu'il convient donc de faire une DM. Nous ne savons pas dans quel délai le juge donnera un avis, mais ce n'est pas gênant de présenter la DM.

DECISIONS MODIFICATIVES : BALANCE							
Dépenses de fonctionnement				Recettes de fonctionnement			
29/08/2025	615231	Entretien, réparations voiries	-50 000,00				
29/08/2025	023-042	Virement à la section d'investissement	50 000,00				
<b>Total Dépenses</b>			<b>0,00</b>	<b>Total Recettes</b>			<b>0,00</b>

Dépenses d'investissement				Recettes d'investissement			
29/08/2025	2132-0	Bâtiments privés	50 000,00	29/08/2025	021-0-040	Virement de la section de fonctionnement	50 000,00
<b>Total Dépenses</b>			<b>50 000,00</b>	<b>Total Recettes</b>			<b>50 000,00</b>

**Les conseillers municipaux, après en avoir délibéré, se prononcent :**

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

## Coupe de bois 2026 + Demande de subvention SYLV'ACCTES pour les travaux sylvicoles « Dégagement de semis de Chêne »

Madame le Maire informe les membres du Conseil Municipal des propositions de l'ONF concernant l'assiette des coupes de la forêt communale pour 2026. Ce sera une coupe irrégulière « réglée » destinée à la vente pour un volume d'environ 309 m<sup>3</sup> qui sera faite sur la parcelle N°1 à proximité de la Pelade.

**Les conseillers municipaux se prononcent :**

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

Concernant les travaux de dégagement de semis, l'ONF a préparé un dossier pour que la commune puisse bénéficier d'une aide à hauteur de 50% auprès de SYLV'ACCTES. (Même opération qu'en 2024)

Ces travaux de dégagement de semis seront réalisés du 17 au 19 septembre. Ils devront être finis avant que les semis de chêne ne perdent leurs feuilles. Pour la subvention, il est nécessaire d'avoir une délibération du conseil municipal demandant l'aide de SYLV'ACCTES « pour le dégagement de semis sur les parcelles forestières 3.a partie amont de la route et 2.b de la forêt communale de Montesquieu Avantès ». Le coût des travaux est 1 243,88 € HT et le montant de l'aide demandée serait de 621,94 €.

**Après en avoir délibéré, les conseillers municipaux se prononcent :**

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

## Informations / Discussions

### Avancement du cahier de gestion

Plusieurs réunions ont eu lieu, sur l'architecture du document. Une réunion de validation est programmée pour le 2 octobre et une autre pour le 5 novembre. La dernière version sera adressée aux conseillers, car elle devra être votée avant la fin novembre. L'approbation se fera au niveau de la préfecture de l'Ariège, et non au ministère.

Une réunion publique de présentation aura lieu en fin d'année également.

### Recensement 2026

Le recensement de la population de Montesquieu Avantès se déroulera **du 15 janvier au 14 février 2026**. Des réunions d'informations auront lieu en fin d'année pour le coordinateur et l'agent recenseur.

### Restauration du tableau St Etienne

Le tableau de St Etienne a obtenu une autorisation de restauration de la DRAC le 30 juin 2025. Le démontage aura lieu le 2 et 3 octobre.

### FDAL voirie

Le département a accordé le FDAL à hauteur de 7 500€ (soit environ 20% par rapport aux 30% demandés) pour les travaux de voirie sur les chemins de Micha et de Trèspouech.

### Ruisseau de Braydes

À la suite de l'effondrement à proximité de la route, M. Calmette de la police de l'eau est venu pour donner des conseils le 15 avril. Il a également demandé que l'on fasse nettoyer l'amont et l'aval du pont. Le syndicat rivière Salat Volp est venu voir le 8 juillet. Les riverains doivent recevoir des courriers les incitant à enlever les embâcles.

### Gendarmerie

Nous avons reçu un mail de la préfecture indiquant le contact du gendarme référent : Fabien BELLEC. Il est également référent pour Montjoie et Lescure.

### Elections municipales

Les dates sont maintenant fixées : 15 et 22 mars 2026. Merci de réserver vos dimanches !

### Questions diverses

En l'absence de question diverse, la séance est levée à 22h55.